

**PROJET D'AVIS SUR LA
DECISION MODIFICATIVE N° 1 POUR 2012**

Rapporteur : Bernard DUBOIS

Le projet de Budget supplémentaire pour 2012 intègre la reprise du résultat net de l'exercice 2011 (4,9 M€). Par ailleurs, il inscrit les crédits reportés de 2011 (36,256 M€ en dépenses et 40,757 M€ en recettes).

Il permet également de procéder à des ajustements modestes au niveau des recettes et des dépenses.

I – Les ajustements de la DM n°1 en recettes (crédits de paiement)

Le CESER note les recettes complémentaires attendues en 2012, en particulier :

- un montant de 187 500 € provenant de la participation de la communauté de communes du Romantiniais et du Monestois au financement des travaux de la ligne du Blanc Argent ;

- un montant de 250 000 € au titre de la participation des familles pour la restauration et l'hébergement dans les établissements du second degré.

Le CESER se demande pourquoi les EREA (Etablissements Régionaux d'Enseignement Adaptés) et les lycées Jean Lurçat et Jean de la Taille ne sont pas concernés.

Par ailleurs, le CESER se félicite de la décision de la Région de réduire le recours à l'emprunt d'équilibre à hauteur de 3,610 M€ (sur les 26 M€ restant à mobiliser) grâce à l'utilisation d'une partie de l'excédent net. Compte tenu de ces éléments et des reports, l'autorisation d'emprunt pour l'année 2012 pourrait atteindre malgré tout 96 M€ (BP + BS).

II – Les ajustements de la DM n° 1 en dépenses (crédits de paiement)

Le BS fait apparaître un total de 1 799 960 M€ de dépenses nouvelles qui se répartissent en :

- dépenses de fonctionnement : 1 335 660 € ;
- dépenses d'investissement : 464 200 €.

Les ajustements intervenant au niveau des crédits de paiement se déclinent entre les différentes fonctions comme suit :

SECTEURS D'INTERVENTION	CREDITS DE PAIEMENT
Enseignement-lycées : frais d'hébergement et de restauration – Soutien aux Olympiades des métiers	197 260 (F)
Culture : domaine de Chaumont-sur-Loire	80 000 (F)
Sports : soutien aux sports de haut niveau	306 000 (F)
Transports et déplacements : Services TER et Aqualys	746 000 (F)
Moyens généraux : - Changement système de conférence de l'hémicycle - Tablettes CR/CESER - Véhicules pour agents du réseau des thermiciens	350 000 (I) 54 200 (I) + 6 400 (F) 60 000 (I)
TOTAL BS	1 789 860

Le Secteur des transports mobilise une part importante des dépenses nouvelles (41,4 %). L'inscription de coûts supplémentaires proposés par la Région s'agissant des services TER (pour le renforcement du matériel et de sa capacité suite à la mise en place du changement des horaires) s'inscrit dans un contexte d'insatisfaction des usagers. Le changement des horaires mis en place fin 2011 n'a pas permis d'améliorer la qualité du service annoncé par la SNCF sur plusieurs lignes :

- La ligne Paris-Orléans, qui concerne un grand nombre de voyageurs, a subi une détérioration significative en termes de régularité. Les nombreux retards se répercutent sur plusieurs autres lignes (Paris-Toulouse, Paris-Bourges...).
- Sur d'autres lignes (Orléans-Tours ou encore Bourges-Lyon), des trains ont été supprimés, obligeant la Région à renforcer la capacité de certains trains.
- Sur la ligne Orléans-Vierzon, à plusieurs reprises, les voyageurs ont été pénalisés par des suppressions de trains qui n'avaient pas été annoncées.
- Il n'y a plus de train direct entre Blois et Paris. Les voyageurs de Blois qui partent à Paris doivent changer à Orléans en prenant le tramway, ce qui les oblige, en l'absence de convention entre la SNCF et TAO, à acheter un billet spécifique pour le tram en plus du billet de train.

Le CESER insiste pour que la Région exige un meilleur équilibre lors des prochaines négociations avec la SNCF pour le renouvellement des conventions TER.

S'agissant des Olympiades des métiers, le CESER avait regretté la décision de la Région en 2011, d'arrêter d'organiser cette opération dont le montant s'élevait à 521 000 € en 2010. Il apprécie l'effort de la Région pour soutenir les pôles métiers qui assurent désormais l'organisation des épreuves.

Concernant la politique culturelle régionale, le CESER prend acte de la subvention complémentaire accordée au domaine de Chaumont-sur-Loire. Mais il déplore la décision unilatérale du Conseil général du Loir-et-Cher de supprimer sa subvention à ce monument qui participe à l'attractivité de son territoire.

Concernant la sonorisation de l'hémicycle (0,350 M€ inscrits en crédits de paiement pour une réalisation cet été), elle avait été prévue dans une autorisation de programme de 0,500 M€ inscrite au Budget supplémentaire de juin 2011.

III- Les ajustements des autorisations de programme (AP) et des autorisations d'engagements (AE)

Ce BS intègre également :

8,518 M€ d'autorisations de programme pour des opérations d'investissements.

Et 0,945 M€ d'autorisations d'engagement pour des opérations de fonctionnement.

La plus grosse AP concerne les « Cœurs de village » pour lesquels un abondement de 7,5 M€ est proposé pour honorer l'appel à projets 2011 face au nombre important de dossiers éligibles mais non retenus en 2011 faute de crédits suffisants. Le CESER tient à rappeler cependant que le BP 2012 a prévu de ne pas reconduire cette politique dans ses contours actuels et d'orienter une part des crédits vers des dispositifs de soutien au logement.

En matière de transports, le BS prévoit une autorisation d'engagement de 1 M€ et une autorisation de programme de 0,300 M€ pour la centrale de mobilité mise en place en décembre 2009. Le CESER souhaiterait qu'un bilan qualitatif et quantitatif de l'utilisation de cette centrale soit réalisé.

Conclusion

Le CESER note que cette DM n° 1 n'apporte que des ajustements marginaux au BP 2012 puisqu'elle l'ajuste de 0,2 % et souligne avec satisfaction la décision de modération du recours à l'emprunt d'équilibre.

**Autorisations de programmes (AE) et autorisations d'engagements (AP) :
création/modification**

DETAIL DES INTERVENTIONS	AE/AP
Formations sanitaires et sociales Bourses secteur social 2011-2012 Construction, aménagement, réhabilitation (Ecole de la Croix Rouge de Tours, IFAS de Bourges, Ecole de Chalette/Loing)	50 000 (F)
Recherche et technologie Culture scientifique et technique (soutien à l'association « Les Petits Débrouillards ») Soutien aux programmes de recherche du pôle SSEE	100 000 (I) - 100 000 (I)
Culture - Moyens généraux des agences culturelles (Centre Image et Livre au Centre) - Moyens généraux des agences culturelles (CICLIC) - Développement territorial de la culture : CG 36 Abbaye de St Benoît du Sault (étude de faisabilité) - FRAC : transfert - FRAC : construction	- 90 000 (I) 90 000 (I) 200 000 (I) - 288 610 (I) 288 610 (I)
Sports - Soutien au sport de haut niveau : aide à l'équipement des clubs élites - Soutien au développement des pratiques sportives : aide à l'équipement des clubs - Financement d'installations sportives : aménagement et maintenance du CREPS	- 52 400 (I) 52 400 (I) 210 000 (I)
Territoires solidaires - Cœurs de village	7 500 000 (I)
Environnement - CPIER : prévention des inondations – déversoir de La Boullie - CPIER : effacement de barrages	30 000 (I) 100 000 (I)
Transports et déplacements - Infrastructures ferroviaires : études périurbaines Tours et Orléans - Infrastructures ferroviaires : études périurbaines - Plan Vélo 2 ^{ème} tranche (sur desserte Interloire) - Centrale de mobilité 2 - Centrale de mobilité 2	- 105 000 (F) 105 000 (I) 73 950 (I) 300 000 (I) 1 000 000 (F)
TOTAL AP/AE	9 463 950 dont : 8 518 950 (I) 945 000 (F)